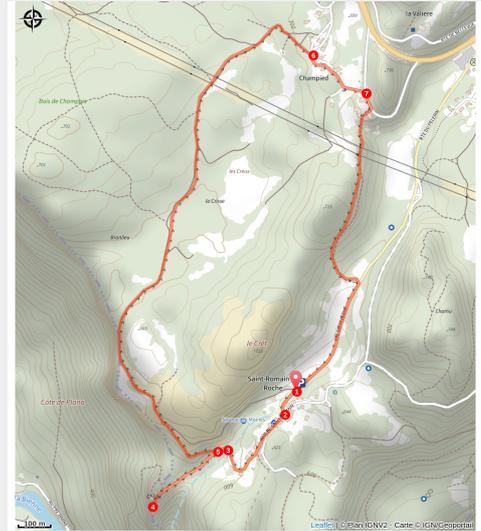


La Chapelle de Saint Romain

Haut-Jura Saint-Claude - Lavans-lès-Saint-Claude



Chapelle Saint-Romain (© Jack Carrot/Jura Tourisme)



Laissez-vous guider dans la senteur des buis autour de Saint-Romain-de-Roche, pour découvrir sa chapelle romane, ses belvédères sur la vallée de la Bienne, sa carrière de marbre et son chemin du Facteur.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 1 h 30

Longueur : 4.4 km

Dénivelé positif : 172 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : En famille, Géologie, Histoire et patrimoine, Naturel

Itinéraire

Départ : Lavans-lès-Saint-Claude - Pratz

Arrivée : Lavans-lès-Saint-Claude - Pratz

Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)

Communes : 1. Lavans-lès-Saint-Claude
2. Vaux-lès-Saint-Claude

Profil altimétrique



Altitude min 568 m Altitude max 716 m

1. Au parking (poteau « **Saint-Romain de Roche** »), poursuivre par la route et entrer dans le village.
2. À « **Saint-Romain Village** », continuer tout droit (*four banal utilisé lors de festivités ; ce lieu paisible a été répertorié par le Parc naturel régional du Haut-Jura comme un lieu d'écoute de grande qualité : chaque évènement sonore se propage de la façon la plus distincte pour le plaisir de l'ouïe*). Dépasser la dernière maison, poursuivre par le chemin dans la sapinière et atteindre « **Chemin de la Chapelle** ».
3. Continuer tout droit jusqu'à l'extrémité du vallon pour trouver la chapelle romane de Saint-Romain (*dominant la vallée de la Bienne ; vue sur les chaînons du Jura*).
4. Revenir à « **Chemin de la Chapelle** ».
5. Gravier à gauche le sentier. À la « **Roche de Vaux** », poursuivre par le chemin empierré (*point de vue ; présence de chamois*), bordé de buis et de chênes. Il conduit au « **Bois de Champois** ». Continuer à droite jusqu'à « **Champied** ».
6. Au poteau, tourner à droite, emprunter la route à droite et gagner « **Carrière de Marbre** ». > **À gauche, à 100 m, accès à la première partie de l'ancienne exploitation (poncé, un bloc de calcaire dévoile toute sa beauté marbrée dénommée jaune Lamartine).**
7. Au poteau « **Carrière de Marbre** », partir à droite, plein sud, entre la dernière maison à droite et des arbres fruitiers, sur le chemin du Facteur dans les buis. Descendre par la D 300 à droite et retrouver le parking.

PATRIMOINE

La chapelle Saint-Romain-de-Roche

À l'écart du hameau de Saint-Romain, la chapelle est érigée sur un anticlinal qui surplombe de 300 m la vallée de la Bienne et ses méandres. La vue s'étend aux montagnes qui en dessinent les contours. Au Ve siècle, c'est dans ce site alors nommé La Balme, que Romain et Lupicin, frères fondateurs de Condat (Saint-Claude) et Lauconne (Saint-Lupicin) établirent une communauté, dirigée par Yole, leur soeur, qui devait accueillir jusqu'à 106 religieuses. La légende veut que le site ait été fréquenté antérieurement et qu'il accueillit un temple dédié à Bacchus. Cette chapelle de structure romane, seul témoin du Prieuré, accueille à la Pentecôte un pèlerinage, mais aussi des concerts baroques magnifiquement servis par son acoustique.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Saint-Claude, prendre la direction de Lons-le-Saunier. Traverser le village de Lavans-lès-Saint-Claude par la D470 puis rejoignez Pratz. A la sortie du village, prendre à gauche par la route du Pèlerin en direction de Saint-Romain.

Parking conseillé

Parking à l'entrée du hameau de Saint-Romain

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - FALAISES DU BOIS DES COURONNES

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harlebièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du bois des Couronnes sur les communes de Vaux-les-St-Claude et Jeurre.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude

3, place de l'Abbaye, 39200 SAINT-CLAUDE

contact.ot@hautjurasaintclaud.fr

Tel : 03 84 45 34 24

<https://www.haut-jura-saint-claude.com>

